



Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE LUMIO
PLAN LOCAL D'URBANISME
 DOCUMENT GRAPHIQUE
PLANCHE N°A SECTEUR GENERAL

Arrêté le : ...
 Enquête publique : ...
 Approbation le : ...

échelle : 1/8000

Mairie de Lumio - Adresse : 14 Route nationale, 20250 Lumio Tel. 04 95 69 89 50 Email : ccas@lumio.fr / ppass@lumio.fr

Légende

- Plan Local d'Urbanisme**
- Zonage - limite secteur
- Secteurs**
- Zone urbaine centre ancien
 - Zone urbaine en extension du centre ancien
 - Zone urbaine d'habitat mixte
 - Zone urbaine d'habitat pavillonnaire
 - Zone urbaine dédiée au Ministère des Armées
 - Zone urbaine dédiée au Club Med
 - Zone urbaine portuaire
 - Zone agricole
 - Zone agricole espace stratégique ESA
 - Zone naturelle extension limitée
 - Zone naturelle
 - Zone naturelle littoral
- Prescriptions d'urbanisme**
- Espace proche du rivage (EPR)

- Littoral : Bande des 100 mètres
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Espace vert à protéger au sens du L.123-1-7
 - Chemin piéton
- Servitudes d'utilités publiques**
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
 - AR1 - Navigation maritime : postes électro-sémaphoriques, amers, phares
 - AR2 - Postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de navigation
 - T5 - Relations aériennes : servitude de dégagement
 - PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électro-magnétiques
 - PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
- Risques naturels & technologiques**
- Périmètre - Classement voirie bruyante

- Atlas des submersions Marine (ASM)**
- Altitude < 0m NGF
 - Altitude de 0 à 2m NGF
 - Altitude de 2 à 2,4m NGF
 - Altitude > 2,4m NGF
- Plan prévention des risques incendie de forêt - PPRIF LUMIO (approuvé le 17/08/2015)**
- R - zone de danger fort
 - B0 - zone de danger moyen
 - B1a - zone de danger modéré avec prescription
 - B1 - zone de danger avec prescription
 - B2 - zone de danger faible
 - BL - zone blanche
- Plan prévention du risque inondation - zonage réglementaire (approuvé le 04/12/2009)**
- Interdiction
 - Prescriptions
 - Prescriptions hors zone d'aléa